

Ce document contient des renseignements essentiels sur la série F du Fonds alternatif multi-actifs PIMCO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec PIMCO Canada Corp. au 1 866 341-3350 ou visitez le www.pimco.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le fond est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert, et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds	PMO220	Gestionnaire du fonds	PIMCO Canada Corp.
Date de création de la série	19 octobre 2026	Gestionnaire de portefeuille	PIMCO Canada Corp.
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2026	Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.	Sous-conseiller en valeurs	Pacific Investment Management Company LLC
Ratio des frais de gestion (RFG)	Le RFG n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.	Distributions	Tout revenu, à la fin de chaque trimestre, et tout gain en capital, annuellement
		Placement minimal	50 \$ initial, 50 \$ supplémentaires

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit généralement dans les contrats dérivés les plus liquides disponibles, le plus souvent sur les marchés à terme, et aura recours à des positions acheteur et vendeur dans de multiples catégories d'actifs. Le fonds est autorisé à recourir à l'effet de levier, notamment à utiliser des instruments dérivés, à emprunter des fonds et à vendre à découvert des titres au-delà des limites prescrites pour les OPC classiques. L'effet de levier du fonds sera calculé conformément à une dispense obtenue par le fonds.

Les graphiques ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 septembre 2026. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 septembre 2026)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Répartition des investissements (30 septembre 2026)

Cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Quel est le niveau de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé.

Niveau de risque

PIMCO Canada Corp. estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas le niveau de volatilité futur du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du fond. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Rendements annuels

Ce tableau vous indique le rendement annuel des parts de série F du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Meilleurs et pires rendements sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur une période de 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section montre la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts de série F du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible, car le fonds est nouveau.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- cherchent une plus-value en capital
- recherchent des rendements faiblement corrélés aux marchés traditionnels
- investissent à long terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre placement dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais, y compris les commissions, peuvent varier selon les séries d'un fonds et selon les fonds. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition – Les parts de série F ne sont pas assorties de frais d'acquisition. Cela signifie que PIMCO Canada ne verse pas de commission à votre représentant lorsque vous achetez des parts de série F du fonds. De plus, vous ne payez aucuns frais d'acquisition lorsque vous échangez ou faites racheter des parts de série F. Votre représentant peut vous imposer une commission de vente ou d'autres frais lorsque vous achetez, échangez ou faites racheter vos parts de série F.

2. Frais du Fonds Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'exploitation et les frais de transactions. Les frais de gestion annuels de la série s'établissent à 1,75 % de la valeur de la série. Les frais d'exploitation et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles, car le fonds est nouveau.

Renseignements sur la commission de suivi

Pour les parts de série F, PIMCO Canada ne verse aucune commission de suivi à votre représentant inscrit.

3. Autres frais – Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	1 % si un rachat se produit dans les 7 jours de l'achat ou de l'échange des parts.
Frais de substitution	Des frais d'au plus 2 % peuvent être imputés et retenus par votre représentant.
Chèques retournés	Des frais de 35 \$ seront imputés pour les chèques sans provision qui sont retournés parce que votre compte ne contient pas les fonds suffisants pour assurer le paiement des parts achetées.
Parts dans des comptes avec services rémunérés	Les parts de série F s'adressent aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés ou de comptes intégrés parrainés par les sociétés de certains représentants ou aux investisseurs qui effectuent des placements par l'intermédiaire de leurs comptes à courtage réduit. Vous pourriez payer des frais à la société de votre représentant pour ses conseils en placement et d'autres services.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec PIMCO Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

PIMCO Canada

Commerce Court West 199, rue Bay bureau 2050
Toronto (Ontario) M5L 1G2

Téléphone : 416 368-3350 Site Web : www.pimco.ca

Sans frais : 1 866 341-3350

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, consultez la brochure « Comprendre les organismes de placement collectif », accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.